



Arles, le 1er mars 2007

Madame Nelly Olin
Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable
MEDD
20 Avenue de Ségur
75302 Paris 07 SP

Objet : Devenir du Parc Naturel Régional de Camargue

Madame la Ministre,

Réunis ce jour au Parc Naturel Régional de Camargue pour célébrer le renouvellement et l'élargissement de la Réserve de Biosphère de Camargue, nous nous réjouissons de la reconnaissance par l'UNESCO du lien étroit qui unit les hommes et la nature dans le delta biogéographique du Rhône. Cet événement est le fruit de la volonté opiniâtre des acteurs de ce territoire, élus, gestionnaires d'espaces naturels, associations, socio-professionnels. La coordination par le Parc Naturel Régional de Camargue a permis de concrétiser cette volonté et d'aboutir au résultat consacré aujourd'hui.

Pourtant, au même moment, cette dynamique est fragilisée par le récent arrêt du Conseil d'Etat qui remet en question l'existence même du Parc.

Les forts enjeux de ce territoire - pression foncière, mutations agricoles, développement du complexe industrialo-portuaire de Fos, multiplication des pratiques de loisirs,... - requièrent un regroupement des énergies pour engager résolument le delta dans une logique de développement durable. Face à ces défis, le Parc Naturel Régional de Camargue a réussi à mobiliser et à dynamiser l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et environnementaux du grand delta, notamment à l'occasion de la révision de sa Charte. C'est une résultante du travail mené ces dernières années qui a permis de réunir l'ensemble des camarguais autour d'un projet partagé.

Cet avatar juridique, dernier en date d'une longue série, risque de réduire à néant les efforts d'une structure qui s'est forgée une nouvelle légitimité, consacrée par diverses manifestations de rayonnement national (Journées Nationales des Parcs Naturels Régionaux, Assemblées Générales de la LPO, de la SNPN, du réseau MAB France,...). Il risque également de retarder la mise place de politiques indispensables au développement durable du territoire (Contrat de delta, réforme des ASA, Plan Rhône...).

Les agents du Parc, artisans de ce renouveau, vivent douloureusement cette situation apparemment sans issue et sont démobilisés à un moment crucial de la vie du Parc et du delta.

.../...

.../...

Nous savons votre attachement à ce territoire et à la structure du Parc de Camargue, et vous demandons de mettre en œuvre au plus vite toute disposition de nature à enfin pérenniser le Parc, outil indispensable à l'avenir du delta.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Association des Amis des
Marais du Vigueirat
Patricia Spano
Présidente



Association des Amis du
Parc Ornithologique de Pont de Gau
Jean Jalbert
Président



UMR CNRS 6012 ESPACE
Site d'Arles - DESMID
Daniel Bley
Directeur



CPIE Rhône Pays d'Arles
Roland Roux
Président



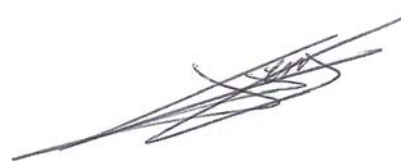
Parc ornithologique de
Pont de Gau
Frédéric Lamouroux
Directeur



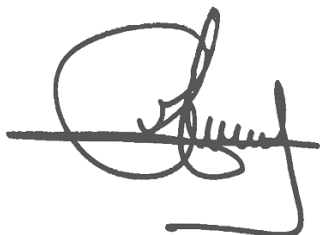
Réserve Nationale de Camargue / SNPN
Jean Untermaier
Président



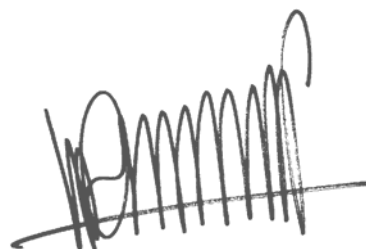
Syndicat mixte de Gestion de la
Camargue Gardoise
Jean Denat
Président



Syndicat mixte de la Palissade
Philippe Martinez
Vice-président



Tour du Valat
Jean-Paul Taris
Président



Copie : Monsieur Frémont, Préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur